



CRPC ne correspondant pas aux faits reconnus

Par **Domos**, le **16/06/2012** à **14:53**

Bonjour,

J'ai signé un procès verbal de convocation en vue d'une CRPC. J'ai été impressionné par un comportement empessant de l'agent de police et j'ai signé sans vraiment lire le procès. J'ai reconnu ma culpabilité concernant des faits qui ne sont pas ceux qui me sont reprochés dans ladite convocation. Comment manifester mon désaccord vis-avis des faits qui me sont reprochés, et pour lesquels je ne souhaite donc pas reconnaître ma prétendue culpabilité. Dois-je prendre un avocat? A noter que le procès verbal énonçant les faits qui me sont reprochés ne stipule pas que je les reconnaisse.

Je vous remercie d'avance pour votre aide.